

L'art des sonneurs de trompe

Présentation sommaire



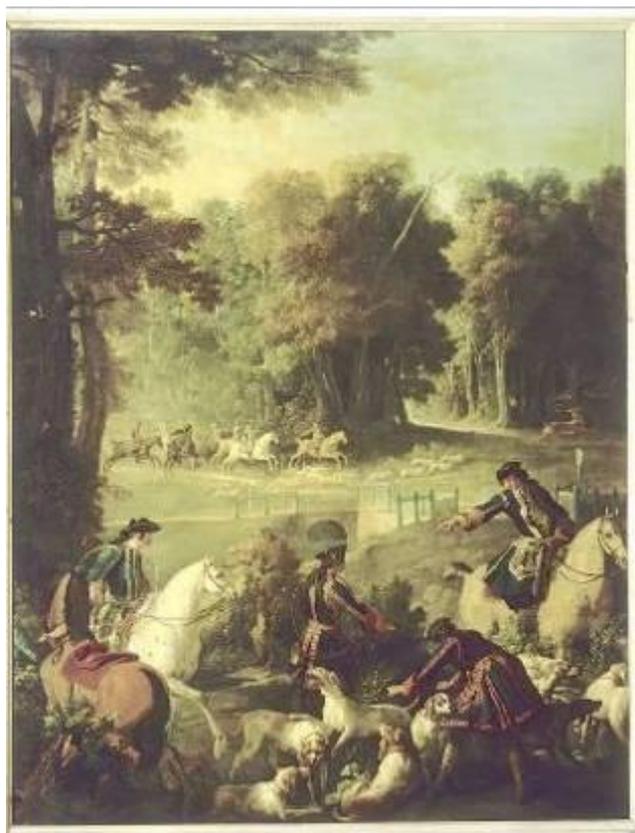
Par le terme de *trompe*, on identifie un cor naturel, *circulaire*, né et diffusé auprès des cours d'Europe dans la seconde moitié du XVII^e siècle. Traditionnellement, on considère son apparition en France dès 1680, la trompe étant utilisée pour les chasses royales de Louis XIV. L'art des sonneurs de trompe a évolué au fil du temps, s'affranchissant sensiblement de la vénerie et développant un style de jeu sans équivalent dans le monde musical. La trompe est un cor naturel au timbre cuivré spécifique, créé à l'origine pour accompagner les chasses royales de Louis XIV. Présente aujourd'hui dans toute la France, ainsi que dans quelques autres pays, cette tradition musicale possède un répertoire spécifique important, qui n'a jamais cessé de s'enrichir depuis le XVIII^e siècle. La majorité des sonneurs est regroupée au sein de la Fédération Internationale des Trompes de France



[En haut :] Benoît Pipon, champion de France, directeur des trompes de chasse de la Garde républicaine, lors du concours national 2014. © Christophe Gaye/FITF.

[En bas :] La trompe en Ré, modèle unique utilisé depuis deux siècles par la quasi-totalité des sonneurs de trompe de France. © Christophe Gaye/FITF.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL



[En haut :] Répétition du groupe Le Bien aller, de Nantes, sonnant dans la position en V traditionnelle. © Fonds FITF.

[En bas à gauche :] *Le relai à la Petite Patte d'Oie*, carton de tapisserie réalisé par Jean-Baptiste Oudry entre 1735 et 1746, dans le cadre de la série des « Chasses royales de Louis XV » (en forêt de Compiègne). Les trompes (de plus grand diamètre que celles utilisées aujourd'hui) y sont bien visibles. © Château de Fontainebleau/Gérard Blot.

[En bas à droite :] Le Rallye Bréda d'Alleverd (Isère) en 1903. Coll. L. Custillon/ST Alleverd. © FITF.

I. IDENTIFICATION DE L'ÉLÉMENT

I.1. Nom de l'élément

Les instrumentistes s'appellent entre eux « sonneurs de trompe » : on ne « joue » pas de la trompe, on « sonne » de la trompe.

L'instrument est généralement appelé « trompe » ou « trompe de chasse ». Bien que l'appellation « cor de chasse » soit aussi en usage dans le grand public, les sonneurs de trompe considèrent en France que le terme de « cor » est impropre. En effet, dans les traités de vénerie français des XVI^e et XVII^e siècles, quand le *cor circulaire* n'existait pas encore, on mentionnait déjà la trompe pour identifier un véritable cor en cuivre, non enroulé [Jacques Du Fouilloux, *Vénerie*, 1561, dédicace au roi Charles IX, et Robert de Salnove, *La Vénerie royale*, 1665, avec dédicace au roi Louis XIV]. Salnove écrit en 1665 : « Cor, c'est la trompe des chasseurs » ou « Corner, c'est sonner du cor » [Robert de Salnove, *Dictionnaire des chasseurs*, 1665, p. 10]. Plus tard, aux XVII^e et XVIII^e siècles, il n'est pas rare de trouver dans les partitions les dénominations de trompe ou de cor de chasse, sans règles univoques.

Les sonneurs nomment leur instrument « trompe de France » ou « trompe en Ré » et le modèle servant de référence est appelé « trompe d'Orléans ».

Les « fanfares » sont de courtes pièces musicales (du type refrain/couplet/refrain), les œuvres plus élaborées prenant le nom de « morceaux » ou de « fantaisies ». Le terme « sonnerie », plus générique, s'applique à l'ensemble du répertoire.

I.2. Domaine de classification selon l'UNESCO

Traditions et expressions orales

Arts du spectacle

Pratiques sociales, rituels ou événements festifs

Connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers

Savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel

I.3. Communauté(s), groupe(s) associé(s) à l'élément

On compte en France des milliers de sonneurs de trompe. Ils sont généralement réunis en « groupes de trompe », « sociétés de trompe » ou « rallyes », regroupant jusqu'à une vingtaine de membres (généralement une douzaine). À ces unités fonctionnelles de terrain sont souvent associées des « écoles de trompe », consacrées à l'apprentissage de la pratique par les débutants avant leur incorporation aux groupes (il en existe une quarantaine).

Ces groupes sont affiliés - sans qu'il y ait obligation - à des fédérations départementales ou régionales, elles-mêmes regroupées au sein de la Fédération Internationale des Trompes de France (FITF), qui incorpore également des fédérations d'autres pays. La FITF compte en 2014 2400 adhérents, et regroupe 464 groupes de trompe.

Parallèlement à cette hiérarchie, quelques « classes de trompe » fonctionnent en France au sein d'écoles municipales de musique ou de conservatoires.

Par ailleurs, des sonneurs de trompe participent à des chasses à courre. Certains sont membres de la FITF et sonnent également dans des groupes de trompe, d'autres sont affiliés à la Société

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

de Vénérie. D'autres encore sonnent isolément : leur nombre est difficile à évaluer, mais il se monte probablement à plusieurs centaines.



Les groupes de trompe sont constitués en association 1901, sauf deux formations qui ont un autre type de statut : le groupe « Trompes de chasse de la Garde républicaine », créé en 1974 et formé de 12 sonneurs, groupe constituant depuis 1989 une formation spéciale du régiment de cavalerie de la Gendarmerie nationale, et le « Groupe de trompe de chasse de l'Office national des Forêts », constitué en 1989 et formé de 14 forestiers.

Les trompes de la Garde Républicaine © Fonds FITF

Le monde de la trompe forme un microcosme social très varié. La plupart des sonneurs habitent dans des communes rurales ou des bourgs. Tous les milieux sociaux sont représentés, dont le milieu agricole, en raison du lien étroit qu'entretient le sonneur de trompe avec la nature. On y trouve des milieux sociaux peu présents dans d'autres pratiques musicales traditionnelles : les familles issues de l'ancienne noblesse française ainsi que celles de certains grands patrons actuels, attirées par le son spécifique de l'instrument et par son rôle dans la chasse à courre. Toutefois, la majorité des sonneurs ne pratique pas la chasse. La très grande mixité sociale est un des marqueurs de la pratique actuelle de la trompe : une même fascination pour la trompe rassemble dans un groupe des sonneurs issus de milieux populaires et d'autres issus de la haute société.

Les femmes sont présentes dans les groupes de trompe depuis le milieu du XIX^e siècle. La première Coupe des Dames de trompe de vénerie organisée par la FITF date de 1951. Aujourd'hui, la plupart des groupes comptent au moins une sonneuse dans leurs rangs.



[À gauche :] Le Saint-Hubert Club de Lyon-Villeurbanne en 1908. Fonds Denis Raffaëlli.



[À droite :] Constanz Hofinger en 2014. © Christophe Gaye/FITF.

La trompe nécessite une technique très spécifique des lèvres pour maîtriser son embouchure assez perçante. La maîtriser est un art et ceux qui y parviennent se sentent entrer dans la

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

« communauté détentrice du savoir de production du son », un son que tous s'accordent à dire d'une réelle fascination sur l'oreille humaine, tant sur les sonneurs que sur les auditeurs.

Par ailleurs, les sonneurs utilisent tous le même modèle, dit « classique » : la trompe en Ré ou « d'Orléans », au tuyau sonore à la longueur précisément définie (4,545 m) ; et ceci que l'on sonne une pièce au chant, à la seconde ou à la basse : l'utilisation d'un instrument strictement identique renforce la perception identitaire de la « communauté des sonneurs de trompe », qui *a priori* n'éprouve pas le besoin de faire de la musique en s'associant avec des joueurs d'autres instruments (même si cela arrive, comme évoqué ci-dessous).

Le chaudronnage du pavillon. © FITF/Christophe Gaye.

Les trompes sont fabriquées par des facteurs artisanaux ou semi-industriels. Il en existe aujourd'hui neuf en France, qui couvrent les besoins nationaux et une partie de la demande étrangère. Certains maintiennent un savoir-faire traditionnel : le chaudronnage du pavillon, qui donne à l'instrument une finesse de timbre caractéristique. Si leurs origines sociales et géographiques sont diverses, les sonneurs de trompe sont soudés autour de leur instrument fétiche, et il existe entre eux une forte complicité et une grande solidarité : tout porteur de trompe dans son étui croisé dans une rue, est un membre de la famille.



I.4. Localisation physique de l'élément

Lieu(x) de la pratique en France

L'art de sonner de la trompe est actuellement pratiqué sur l'ensemble de la France. Mais cette tradition étant ancienne, l'intensité des pratiques locales a varié au fil des deux derniers siècles.

Les régions de plus forte concentration sont les terroirs répartis autour de la vallée de la Loire, l'Île de France et le centre de la France. Les groupes sont rares en Bretagne, en Haute-Normandie et dans le Nord, en Languedoc et en Provence, dans les DOM-TOM.

Les groupes de trompe se désignent généralement par le nom de leur commune ou ville (« Trompes de Bonne », « Bien Allé de Nantes », ...) ou bien par leur terroir ou le nom de l'ancienne province où le groupe est implanté (« Échos du Bas Maine », « Rallye Trompe du Poitou », « Débouché Nivernais »...), parfois ils adoptent le nom d'un lieu auquel les sonneurs sont attachés (« Rallye de Bois Rambe »).

Lieux de pratique similaire en France et/ou à l'étranger

La pratique de la « trompe de France » en Ré est un art également vivant dans d'autres pays. Ils sont affiliés pour la plupart à la FITF, fédération qui a une vocation internationale depuis 1965 sous le nom de Fédération Internationale des Trompes de France. On trouve des sonneurs de trompe en Ré en Suisse, en Allemagne, en Italie et surtout dans les pays du Benelux (Belgique, Pays-Bas, grand-duché du Luxembourg), qui a sa propre fédération regroupant 300 sonneurs, affiliée à la FITF. Quelques sonneurs exercent de façon dispersée en Grande-Bretagne, en Pologne, au Canada, aux États-Unis et au Maroc.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL



Stage 2014 de trompe de Chiemgau (Allemagne).
© FITF.

La similarité de leur pratique est assurée par des échanges d'informations et par la participation de sonneurs et de groupes aux stages organisés par la FITF en France, ou par des stages assurés par des moniteurs français visitant les groupes étrangers. Ainsi, un stage réputé a été organisé durant plusieurs années à Saint-Hubert (Belgique) dans les années 1970-1980, et y sera de nouveau organisé à partir de 2015.

En parallèle à la trompe en Ré, d'autres cors existent. Nous nous en tiendrons à ceux de la famille du cor naturel constitués de tuyaux acoustiques métalliques, sans trous ni touches ni pistons, à perce conique, dont une extrémité reçoit l'embouchure et l'autre est évasée en pavillon. Cette définition recouvre toutefois une grande diversité d'instruments en usage à diverses périodes et dans divers pays. Certains ont disparu, d'autres ont évolué, d'où des erreurs sur la nomination des instruments ou sur les liens que ceux-ci pourraient avoir avec la tradition de la trompe française.

I.5. Description de l'élément

La communauté des sonneurs se fonde sur la pratique de cet instrument spécifique, à la sonorité particulière, qu'est la trompe en Ré. L'unique modèle de trompe joué aujourd'hui est constitué d'un mince tube de laiton ou de bronze terminé par un large pavillon. Sa longueur est de 4,545 m, correspondant à la tonalité de Ré majeur. Ce tube était à la fin du XVII^e siècle enroulé sur un tour et demi, le diamètre de l'instrument atteignant alors près d'un mètre (modèle dit « Dampierre », du nom du marquis qui l'a popularisé).



Grâce à un enroulement sur deux tours et demi, au XVIII^e siècle, ce diamètre est ramené à une soixantaine de centimètres (trompe dite « Dauphine », apparue vers 1729). Le modèle actuel, adopté au début du XIX^e siècle, est enroulé sur trois tours et demi avec un diamètre d'une cinquantaine de centimètres (trompe dite « d'Orléans », dont l'usage s'est imposé à partir de 1815). Depuis le XIX^e siècle, l'intérieur du pavillon est généralement noirci, à la différence des autres instruments en cuivre chez lesquels le métal reste naturel. L'embouchure est du type entonnoir (à cuvette profonde) et ses bords sont très minces, cas unique parmi les instruments en cuivre dont toutes les embouchures ont des bords plus arrondis ou plus larges.

Trompe « Dauphine », dont la création est attribuée à Lebrun en 1729, de 55 cm de diamètre, et trompe « d'Orléans », en Ré. © Christophe Gaye/FITF.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL



Ces choix sont dus au rôle originel de la trompe : conçue comme instrument de communication à la chasse, elle doit porter au loin un message clair, bref et précis, ce qui nécessite un son vigoureux et perçant que seule une embouchure coupante permet d'atteindre et de maintenir. En outre, la trompe doit être portée et utilisée à cheval, aux trois allures. Là encore, une embouchure fine garantit une bonne assiette et une précision satisfaisante en fixant solidement l'instrument sur les lèvres. Il en découle un timbre pur, particulier, surtout dans les aigus, car il faut non seulement de la puissance (l'appui sur la colonne d'air rendu possible par une perce d'embouchure faible), mais aussi chercher à atteindre une profonde intensité de vibrato. Bien plus qu'une sonorité passée en force, c'est cette vibration sans pareille qui garantit la bonne propagation du son au loin.

Julien Vernon, champion de France et meilleur sonneur à cheval 2014, premier piqueux de l'équipage Rallye Clémence. © Christophe Gaye/FITF.

Les instruments sont réalisés par des facteurs résidant pour la plupart dans des régions au centre de la France. En 2013, on comptait neuf facteurs ou distributeurs de trompe, tels Fraize (Saint-Doulchard, Cher), Cornélius (Dampierre-en-Crot, Cher), Milliens (à Blois) ou Perinet (à Paris), pour ne citer que les plus connus aujourd'hui.

La trompe permet d'émettre une gamme basée sur la résonance harmonique naturelle – donc non tempérée –, aux harmoniques extrêmement riches, notamment dans les graves. Cette caractéristique a entraîné un développement musical éloigné des canons de la musique classique européenne du XIX^e siècle. En mode pianissimo, en introduisant la main dans le pavillon, réalisant ainsi des « sons bouchés », on obtient des notes supplémentaires, permettant d'obtenir une gamme chromatique quasi complète.

La puissance de la trompe est impressionnante : grâce à son pavillon faisant office d'amplificateur, une trompe solo peut atteindre voire dépasser 115 décibels.

Le jeu sur le volume sonore en alternant des *forte* et des *pianissimo* - appelés « radoucis » - est une des spécificités de l'art de la trompe, une pratique musicale qui a évolué au cours du XX^e siècle sans jamais éprouver le besoin de s'appuyer sur une quelconque sonorisation pour développer sa relation avec les auditeurs : un cas rare aujourd'hui parmi les traditions musicales européennes.



Championnat de France solo 2014, organisé par la FITF à La Teste de Buch (Loire). © Christophe Gaye/FITF.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Une autre technique est apparue en lien avec les spécificités de l'instrument. Sonner de la trompe nécessitant un effort important, notamment pour les lèvres, afin que celles-ci ne fatiguent pas trop, les musiciens évitent de répéter en groupe leurs morceaux en sonnant : ils le font en chantant.

La majorité des sonneurs est regroupée au sein de la FITF, fédération qui se donne pour rôle de « rassembler les sonneurs ou amateurs de trompe de tous pays ; accueillir ses membres dans les stages et les concours ; faire connaître et développer la trompe auprès du grand public ; préserver et enrichir son patrimoine culturel ; perpétuer une tradition ». La FITF a regroupé les sonneurs par catégorie (cinq), et organise régulièrement des concours, dont les plus prisés sont le Championnat de France de trompe et le Concours de sociétés. Ces concours ponctuent la vie musicale des sonneurs durant l'année, et fournissent à la communauté des occasions de se retrouver.

Contrairement à d'autres traditions musicales, l'art de la trompe n'a pas suscité la professionnalisation d'artistes ni même celle de formateurs : toute la pratique est fondée sur le bénévolat et l'enthousiasme des sonneurs pour leur art, et il en va de même de la FITF, qui ne dispose pas, malgré son caractère national voire international, d'une équipe de salariés.



Concert des Trompes de Bonne (Haute-Savoie) à Loris en 2014. © Fonds FITF.

La FITF régleme la tenue que l'on doit porter quand on sonne en public dans le cadre de ses activités : c'est la « tenue de vénerie », constituée au minimum « d'une cape ou casquette, cravate de chasse, veste, culotte, bottes de cheval ou bas », ou la tenue (très proche généralement) d'un équipage ou d'une société de trompe. Si sonner en habit est une obligation réglementaire, cette tenue est devenue pour tous – depuis plus d'un demi-siècle – non pas une obligation mais une coutume permettant à chaque sonneur de marquer ainsi fièrement son appartenance à la communauté, et renforçant le sentiment de cohésion des pratiquants de la trompe.



Le Rallye trompe des Vosges aux Invalides, 13 septembre 2013. © Fonds FITF.

Les occasions de jeu des sonneurs sont nombreuses. Elles se répartissent en deux lignées bien différentes, reflétant l'histoire de cette tradition musicale : d'une part, des concerts ou des moments musicaux à écouter dans différents types de manifestations populaires ou fêtes religieuses ; d'autre part, de la musique « fonctionnelle » ponctuant le déroulement d'une chasse à courre. Les sonneurs réalisent également des prestations à écouter dans des manifestations hippiques ou des fêtes de la chasse.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Les groupes et sociétés de trompe se produisent lors de manifestations publiques de plein air : nombreuses fêtes de la chasse et de la nature et manifestations hippiques, fêtes de la Musique, manifestations professionnelles, kermesses parfois, Les trompes ne sonnent toutefois pas lors des fêtes publiques officielles (comme le 11-Novembre), et n'assurent pas la musique des fêtes traditionnelles locales (carnavals, etc.). Les groupes sonnent également pour des fêtes de plein air privées : mariages, intronisations de nouveaux membres dans une confrérie...

Outre les concours, il existe quelques occasions de jeu interne à la communauté des sonneurs, la plus emblématique étant la fête du 15-Août à Novel, petit village de montagne de Haute-Savoie, où les sonneurs se réunissent en hommage à « Gabon », surnom du berger Gabriel Bouze, sonneur local décédé en 1988.

Le répertoire des pièces à écouter est très vaste : sans prendre en compte la musique religieuse, on dénombre plus de 2000 pièces pouvant durer de 3 à 10 mn, réparties dans divers genres, appelés généralement par les sonneurs « fantaisies », et composées majoritairement aux XIX^e et XX^e siècles. Ce répertoire continue à s'enrichir aujourd'hui de nouvelles compositions.



Le rallye Atlantique de Vendée lors d'une messe de Saint-Hubert en 2012. © Fonds FITF

Autres occasions où les sonneurs de trompe sont souvent les seuls musiciens présents (avec éventuellement un organiste) : les « messes de Saint-Hubert », patron des chasseurs, où les groupes interprètent un répertoire spécifique, composés depuis les années 1840 jusqu'à aujourd'hui : Introït, Sanctus, carillons... Ces messes, composées par des sonneurs, peuvent durer plus de 20 minutes.

Le répertoire étant riche et s'appuyant sur les spécificités harmoniques et sonores de l'instrument, les sonneurs de trompe n'empruntent quasiment jamais à d'autres traditions instrumentales actuelles leur répertoire. Les musiciens font vivre un répertoire diversifié, comprenant en parallèle un corpus d'une soixantaine de « fanfares » quasiment toutes attestées dès le XVIII^e siècle, un corpus de messes composées aux XIX^e et XX^e siècles, un corpus de centaines de pièces de « fantaisies » apparu au milieu du XIX^e siècle, comprenant des compositions contemporaines, et un corpus de centaines d'œuvres courtes, proches des fanfares et dédiées à des personnages ou à des lieux. Épisodiquement, certains groupes puisent dans les compositions pour trompes et orchestre de l'époque baroque.

Une des 2000 fanfares, ici composée en l'an 2000, figurant dans le *Nouveau Recueil de fanfares de chasse homologuées en 2002 par la FITF*, ici dans la catégorie « Fanfares d'équipages, de personnes et de localité » (l'autre catégorie étant les « Fanfares d'animaux et de circonstances »). Si quelques pièces sont anonymes, la plupart, créées entre 1700 et 2000, ont conservé le nom de leur auteur. © FITF.



Sonner en formation exige de respecter des habitudes particulières, toutes fondées sur le fait que la trompe résonne naturellement et amplement, et qu'il faut donc prendre en compte pour chacune l'origine du son, sa direction et sa puissance dans la manière dont les sonneurs se placent les uns par rapport aux autres. La trompe est la seule tradition instrumentale française où l'instrumentiste tourne totalement le dos au public : la douzaine de sonneurs forme un V, chacun se plaçant pour ne pas couvrir le pavillon du précédent, la trompe légèrement tournée à l'intérieur, afin d'obtenir une

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

convergence du flux sonore. Ceux qui font le chant se mettent en tête, puis ceux qui font la seconde, enfin la basse. Il n'y a pas de chef d'orchestre, mais le meneur est celui qui est en tête.

L'autre grande branche de la tradition, la trompe de vénerie, procède d'une toute autre logique : il s'agit cette fois de sonner seul, pour faire savoir à ceux qui participent à la chasse à courre et qui sont en autre lieu ce que le sonneur voit se dérouler autour de lui. Cette utilisation « fonctionnelle » de la trompe a suscité non seulement la création d'un répertoire spécifique de « fanfares », fort différent de ceux évoqués ci-dessus, mais aussi le développement d'un style de jeu unique à la « trompe française », la référence aujourd'hui pour interpréter la quasi-totalité des pièces musicales de trompe.



Équipage en forêt de Lancosme (Vendœuvre, Indre) dans les années 1990. © Fonds FITF.

Lors d'une chasse à courre, le sonneur joue tout au long de la journée : dans un équipage, résume Xavier Legendre, sonneur de la Brenne [Entretien filmé par Michel Colleu, avec Luc Avot, pour l'inventaire FITF, 26 novembre 2014], « on monte à cheval et on sonne quand on part de la brisée une marche de vénerie, quelquefois la fanfare de l'équipage ; une fois que les chiens sont mis aux branches, le piqueux peut sonner quelques « requêtés », « appuis », etc. ; en général, quand l'animal a bondi, on sonne la Vue – on se garde bien de sonner la Tête car on ne sait jamais ce qui peut se passer – et quand les chiens sont embarqués, on sonne le Lancé, et puis après ce sont toutes les circonstances : c'est la Vue, le Vol - ce l'est, si on voit l'animal -, c'est le Débouché, le Rembuché, le Bât-l'eau, la Sortie de l'eau... : toutes les fanfares classiques qui marquent le déroulement de la chasse (...). Tout cela, c'est un code que chaque équipage a assimilé ; pas besoin de se parler : avec un coup de trompe, on sait où se placer, ce qu'il faut faire, qui mène la danse. La chasse finie, durant la curée, on refait la chasse en sonnant toutes les circonstances. On sonne la fanfare de l'équipage, la Curée, les Honneurs, les personnalités présentes, les Adieux. Qu'il neige ou qu'il pleuve, on sonne, parce que c'est la tradition : quand on est dans un équipage, on va au bout, tout le monde est solidaire ».

Si, lors de la curée, l'enchaînement des pièces est bien codifié (sonnées généralement à l'unisson), cela n'exclut pas l'intégration de nouveaux morceaux. « Après l'Adieu des maîtres et l'Adieu des piqueux, le Bonsoir et le Bonsoir breton viennent en général clôturer le récital. Quelquefois, la Culbute en forêt vient perfidement rappeler à un cavalier une mésaventure subie au cours de la chasse ? Et puis, il n'est pas rare que les bonnes trompes prolongent la sérénade en entamant le Chant final d'Hubert Heinrich, désormais un classique, et se répondent des fanfares en chaîne jusqu'à plus de lèvres, preuve manifeste du plaisir éprouvé à sonner entre passionnés » [source : *Trompe Tradition et avenir*].

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Les noms des pièces musicales évoquées correspondent soit à des « fanfares de circonstance », répertoriées par la FITF, connues par tous les sonneurs de France, soit à des compositions faites à diverses époques – souvent aux XIX^e ou XX^e siècles, en l'honneur d'une personnalité ou d'un équipage. Les œuvres nouvelles de ce type sont transmises à la FITF, où une commission les agrée et les intègre au répertoire disponible à tous.

La Saint-Hubert, le 3 novembre, constitue une des occasions de sonner importantes pour les groupes. Tous les équipages célèbrent aujourd'hui cette fête du saint patron des veneurs, selon un rituel instauré à partir du milieu du XIX^e siècle. Dans le déroulement de la journée, le rôle du groupe de sonneurs est de ponctuer la messe à une demi-douzaine de reprises : Introït, Kyrie, Offertoire, Sanctus, Elévation, Communion, Bénédiction, avec des sonneries empruntées aux messes composées pour cela par des sonneurs (Tyndare, Obry...).

II. APPRENTISSAGE ET TRANSMISSION DE L'ÉLÉMENT

Le rôle de la FITF est central aujourd'hui pour l'organisation de l'apprentissage et de la transmission de l'art de la trompe, qui correspond à une pratique transmise oralement.

La FITF a structuré les niveaux des sonneurs en mettant en place un « Brevet de sonneur classé » (dès 1953), des catégories (cinq), des compétitions annuelles régionales et nationales, ainsi qu'un concours international. Des compétitions spécifiques sont ouvertes aux solistes, aux duos, aux trios, aux sociétés de trompe. Solidement ancrés dans le paysage musical de la trompe depuis plus d'un demi-siècle, ces concours stimulent les sonneurs, et leur servent de référence pour progresser : devenir champion de France de trompe peut devenir le but d'une « carrière de sonneur », car le titre est envié.

La FITF a également un rôle fédérateur grâce à son site informant des événements en cours ou à venir. Elle a aussi un rôle dans la transmission du répertoire à travers ses publications : recueils de répertoire, CD d'enregistrements de concours, méthodes sous diverses formes.

La FITF a mis en place récemment des « formations de formateurs », avec création d'un diplôme interne, où tous les aspects de l'apprentissage de la trompe sont évoqués, et où une(des) méthode(s) pédagogique est proposée. Celle-ci s'appuie sur une approche originale du contrôle de la respiration, car maîtriser la « colonne d'air » est la clé d'un bon son à la trompe, à travers divers exercices physiques. La FITF, et certains groupes, proposent régulièrement des stages d'apprentissage de la trompe.

À côté de ces apprentissages organisés, certains sonneurs apprennent seul par imprégnation, bien que cela devienne rare aujourd'hui. La culture permettant de savoir sonner au bon moment les fanfares de circonstances lors d'une chasse à courre ne s'apprend en revanche que par imprégnation, avec l'expérience : elle ne fait pas l'objet de formation ou de stages.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL



Concert à Henrichemont le 24 mai 2014 lors du rassemblement des groupes du Cher © Fonds FITF.

Un autre aspect spécifique de l'art de la trompe est la pratique du chant en tant qu'instrument de formation et de transmission. Les sonneurs ne sont guère férus de solfège et préfèrent généralement apprendre par cœur la musique qu'ils ont à exécuter, en écoutant des enregistrements. Lors des répétitions, afin de mettre en place un morceau, le chant est préféré à la trompe, car il ménage les lèvres qui finissent par fatiguer à mesure qu'on sonne. Il permet aussi de mettre au point les détails de l'interprétation : cadence, nuances, articulation de la phrase musicale, coordination des parties, points d'orgue, etc. Les sonneurs chantent alors tous ensemble, ce qui a aussi pour mérite de souder le groupe. Un sentiment de solidarité se crée à travers cette pratique qui réunit tous les souffles en un seul. Le chant, non sonorisé comme le reste de la répétition, est interprété dans des lieux ouverts (halls, granges, gymnases, salles divers, chapelles, églises...) et non comme il est plus habituel, dans des espaces plus intimes.



Les sonneurs du Rallye Gelos (Pyrénées-Atlantiques) chantent au début du XX^e siècle.
© Fonds Rallye-Gelos, Photo M. Colleu-FITF.

La pratique du chant se retrouve au cours de repas festifs qui marquent généralement la vie des groupes et sociétés de trompes, notamment pour la fête de Saint-Hubert le 3 novembre : si les pièces musicales de trompe sont chantées généralement sans paroles, d'une part parce que beaucoup n'en ont pas, d'autres part, et plus encore, parce que cela permet d'émettre des sons plus proches de ceux de la trompe, lors des réunions festives entre sonneurs ce sont des chansons rarement sonnées par ailleurs qui sont interprétées, mais avec les mêmes techniques, le même style, les mêmes formes d'harmonisation que si elles avaient été sonnées, et en faisant résonner sa voix au plus près du son de la trompe. Cet art du chant « à la manière de la trompe », incluant une forte dimension polyphonique, n'est pas géré *via* des arrangements harmonisés et écrits sur partition : il est le fait du savoir-faire musical collectif des sonneurs présents.

III. HISTORIQUE

III.1. Repères historiques



Le Prince de Conti à la chasse en vue du Château Neuf, huile sur toile, par Jean-Baptiste Martin l'ancien (1724). © RMN.

En France les premières attributions, à approfondir, indiquent traditionnellement 1680 comme date d'apparition de la trompe, pour la chasse à courre [trompe conservée au musée de la Vénérerie de Senlis, 45 cm de diamètre et 2,27 m de longueur, sans repères de date ; *Le Roi chassant à Fontainebleau*, dessin attribué à Frans Adam van der Meulen, Paris, École des beaux-arts, inv. EBA 1563 ; *Le Roi à la chasse du cerf avec les dames*, d'après van der Meulen ; *Louis XIV chassant à Meudon, chez le Grand Dauphin*, de Van der Meulen, sans repères de date] ; en Italie, dès 1660, à Turin, à la Cour des Savoie pour la vénerie [tableaux de Jean Miel au palais de la Venaria Reale] et aussi en Allemagne [voir le cor Hieronimus Starck (Nüremberg, 1667), musée de Copenhague], issue de la trompette. L'origine de la *trompe circulaire* reflète donc un usage international auprès des cours d'Europe dans la seconde moitié du XVII^e siècle, comme signal dans la chasse à courre avec son cérémonial perfectionné à la cour de France, comme symphonie ou concert à la fin de la chasse pour les pays allemands, où l'on pratiquait plutôt la chasse à la poste, en battue, donc avec différents répertoires.

Selon les traités du XIV^e au XVII^e siècle, la vénerie était un type de chasse considéré comme un mode d'éducation du prince (« divertissement des Roys, des Princes & des Gentilhommes »), qui tenait « le premier rang des plus nobles exercices », remède contre l'oisiveté et les vices, mais surtout préparation à l'action de guerre, dans une époque où le roi était à la tête de ses troupes : capacité de conduire des formations à cheval et à pied, à supporter la fatigue, visibilité du roi à la population au cours de la chasse et surtout capacité de connaître les lieux et les passages dans le territoire. Naturellement, la magnificence royale faisait partie de l'apparat.

La trompe n'était pas sonnée par des domestiques ou musiciens, mais par l'équipage de chasse qui connaissait exactement le déroulement de l'action : le roi, au moins jusqu'à Henri IV et Louis XIII, le grand veneur avec les gentilhommes de la vénerie, et l'aristocratie à leur suite, avec les piqueurs et les valets de chiens. Quand la *trompe circulaire* apparaît, elle prend rapidement la place du vieux cor, d'une seule note, qui permettait d'identifier les différentes situations seulement par une succession de mots longs ou brefs, un peu comme l'alphabet Morse, mais n'avait pas la possibilité d'articuler le motif d'une fanfare spécifique avec plusieurs notes.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL



Portrait du marquis Marc-Antoine de Dampierre (1676-1736), attribué à Hyacinthe Rigaud. © DR.

Le fonds de Philidor l'aîné, musicien de la Grande Écurie (Bibl. mun. Versailles) conserve la trace manuscrite « d'appels et fanfares de trompe pour la chasse » (1705) du marquis Marc-Antoine de Dampierre (1676-1756). D'autres fanfares de Dampierre, composées à partir de 1723, imprimées ultérieurement (1765 et 1778), constituèrent le premier corpus de fanfares destinées à signaler les épisodes de la chasse à courre pour assurer la communication à distance entre les veneurs. Elles sont toujours jouées aujourd'hui.

La vénerie, typologie de chasse développée comme cérémonial en France, est introduite en Europe centrale par le comte Franz Anton Von Sporck (1662-1738), gentilhomme de Bohême, à la suite de son passage à la cour de France. Avec la vénerie, apparaît dans ces pays la trompe française, utilisée au cours de la chasse. On ne peut pas exclure que sa diffusion soit liée aussi aux intérêts musicaux de von Sporck cultivés dans son château de Kuks et à Prague, où il aurait favorisé la naissance de l'opéra en Bohême.

En France, l'instrument passe bientôt dans les œuvres des compositeurs de cour, au début en imitation de la chasse, comme dans les œuvres de Jean-Baptiste Morin (1677-1745) ou Jean-Joseph Mouret (1682-1738).

La trompe se révèle alors comme un cas unique dans l'histoire de la musique : un instrument né pour la chasse royale se transforme à Paris, Vienne, Dresde, Venise et Naples dans un éclatant succès musical, qui a profondément changé l'orchestre. Le cor baroque, de Mozart, et le cor moderne seront la conséquence du développement de la trompe de chasse.

Au cours du XVIII^e siècle, on sonne de la trompe de la même manière qu'on joue toute la musique, c'est à dire dans le style léger qu'on a qualifié plus tard de « baroque ». De nombreux traités d'époque nous enseignent les techniques et les pratiques très codifiées qui sont alors respectées. Les premiers sonneurs de trompe sont des musiciens détachés de la Grande Écurie, multi-instrumentistes : sans doute appliquent-ils ces principes. La technique d'alors est à l'opposé de ce qu'elle est devenue par la suite, et qui sert de référence aujourd'hui. Deux caractéristiques sont totalement tombées en désuétude : l'absence de vibrato, et la présence de nombreux ornements ou « trilles ». Cette manière de jouer disparue a été nommée par le musicologue Jacques Poncet le « style classique » de la trompe.

Supprimant les privilèges de la noblesse en 1789, la Révolution française fait disparaître les équipages de chasse à courre et avec eux la pratique de la trompe. Mais cette éclipse est de courte durée : la renaissance de l'aristocratie sous le Premier Empire et surtout la montée de la bourgeoisie à partir de la Restauration amènent un véritable engouement pour l'instrument, resté le symbole d'une époque révolue mais prestigieuse. Deux utilisations de la trompe se développent alors fortement en parallèle au XIX^e siècle. Tout d'abord, des équipages de chasse à courre se forment un peu partout, justifiant l'usage de la trompe pour la vénerie à l'instar de ce qui se faisait sous l'Ancien Régime, et reprenant les fanfares de circonstances de Dampierre. Cette forme d'utilisation de l'instrument se poursuit de nos jours.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL



Tyndare Gruyer (1858-1921),
virtuose et compositeur, coll. RT d'Allevard. © FITF.



Le Rallye Gelos (Pyrénées-Atlantiques)
au début du XX^e siècle. Fonds Rallye-Gelos. © M. Colleu-FITF.

La trompe se répand dans toute la France, jusque dans les régions où la vénerie n'est pas pratiquée. Pour accompagner cet enthousiasme, plus d'une centaine de méthodes sont publiées au XIX^e siècle. Désormais, l'instrument n'est pas utilisé qu'à la chasse ; il sert aussi dans toutes les fêtes et manifestations populaires. Peu onéreux à l'achat, ne demandant pas de grandes connaissances musicales ni un long apprentissage, il est accessible à tous. Des sociétés se constituent, comptant jusqu'à une vingtaine de sonneurs, pour donner des concerts sous les kiosques à musique qui fleurissent dans le pays, à l'instar de l'essor des fanfares et harmonies. Le répertoire s'enrichit de morceaux de fantaisie et de danses : valse, polka, etc.

La manière de sonner se modifie également au fil du XIX^e siècle : les goûts évoluant à l'époque romantique, le jeu baroque se perd et un nouveau style apparaît - spécifique cette fois à la trompe -, que les sonneurs se mettent à appeler « ton de vénerie ». Cette évolution n'est liée qu'en partie à celle des modes musicales : elle semble également être le résultat du bouleversement social que la Révolution a provoqué chez les sonneurs de trompe. Selon le musicologue Jacques Poncet : « À la Cour royale, sous l'Ancien Régime, les sonneurs de trompe étaient pour la plupart des musiciens professionnels, entraînés à pratiquer le trille des lèvres, qui était l'un des principaux ornements de la musique baroque. Dispersés par la Révolution, les équipages et les sonneurs s'exilèrent ou disparurent. Mais les nouveaux maîtres, issus en grande partie de la bourgeoisie, reprirent à leur compte l'organisation des laisser-courre et se mirent à la trompe. Naturellement, ils voulurent imiter le trille et, n'ayant ni la technique ni la pratique musicale de professionnels, ils utilisèrent la langue au lieu des lèvres pour produire une sorte de trille qui a progressivement évolué pour devenir le « tayaut » (...). C'est Boisy qui, le premier, en 1804, mentionne une vibration de la langue pour produire un trille, le nom de « tayaut » n'apparaissant qu'en 1848 avec Thyberge. » [Jacques Poncet, *Manuel de trompe classique avec des fanfares et des sonneries du XVIII^e siècle*, chez l'auteur, 1968, p. 4-5].

Le « tayaut » spécifique à la trompe semble être en effet la création de sonneurs anonymes, qui imaginèrent de donner un coup de langue en avant, après avoir attaqué une note, pour provoquer une sorte de couinement. Rappelant plus ou moins le trille que pratiquaient auparavant les musiciens, ce procédé entraîne un léger décalage rythmique, qui bouscule le phrasé normal et l'accentuation de la ligne mélodique. Cette accentuation typique accompagnée du tayaut caractérise le « ton de vénerie » et représente une exception sans équivalent dans les pratiques musicales. D'abord limité au monde restreint de la chasse, le « ton de vénerie » s'est progressivement répandu parmi les sonneurs. Si, en

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

1880, lors de concours, des sociétés veulent le faire interdire comme « contraire à la tradition » – soixante ans plus tard, après la seconde guerre mondiale, il s'est généralisé jusqu'à devenir, ces dernières décennies, emblématique de l'art de la trompe.

Avant la pratique du ton de vénerie, la pratique de la trompe variait d'une région à l'autre. Selon ce que l'on a pu établir de ces styles disparus, les plus typées étaient le « ton poitevin », léger et dansant, encore assez proche du ton classique ; le « ton de Gascogne », jouant au contraire sur des accentuations plus appuyées ; le « ton normand », reposant sur l'utilisation du coup de gorge, procédé consistant à attaquer la note, non pas avec la pointe, mais avec l'arrière de la langue.

Durant une partie du XIX^e siècle, « trompe musicale » et trompe « de vénerie » sont liées et se nourrissent mutuellement. Certains piqueux, en dehors de leurs activités « trompistiques » à la chasse, s'installent comme professeurs de trompe et organisent des compétitions entre leurs élèves, en solo et en duo (la première date de 1827, selon l'historien de la trompe Gaston de Marolles) pour que le niveau s'élève, car comme l'indique en 1820 l'introduction du *Manuel du veneur* : « Presque tous les jeunes gens auxquels cet instrument plaît apprennent à sonner de piqueux qui ne le savent que de routine (...). De cette manière d'apprendre ont résulté des différences bien grandes dans les airs appropriés à la chasse : la plupart sont dénaturés ou surchargés de petits notes et terminés par des finales de mauvais goût. ».

La formation en trio n'apparaît qu'au milieu du XIX^e siècle, avec l'apparition du pupitre de basse. Les fanfares des sociétés de trompe sonnantes à quatre parties n'ont commencé que vers 1860 à Paris et dans quelques villes de province. Selon Gaston de Marolles, l'organisation de concours réguliers remonterait en 1863, le premier ayant eu lieu à Paris.

Si les deux courants coexistent, les sonneurs s'y retrouvent selon leurs affinités. Ceux qui sont proches de la vénerie se rencontrent notamment lors des concours de la Société centrale canine, tandis que ceux qui sont davantage tournés vers la « fantaisie » choisissent de se présenter aux concours de la Confédération musicale de France (fondée en 1901), à côté des batteries-fanfaires, d'orphéons et d'orchestres d'harmonie.



Carte postale. Coll. M. Peigné. © Fonds Bien-Aller de Nantes/FITF.

Avec les perfectionnements dans l'exécution musicale (notes bouchées, radoucies, partitions de seconde et de basse...), la trompe devient l'instrument de groupes musicaux ayant des musiciens accomplis, se produisant en public vêtus de costumes trois pièces et nœuds papillons. On est loin du style de vénerie, tant dans la présentation des sonneurs que dans le style musical, et plus encore dans la finalité de l'utilisation de l'instrument. « Le dualisme ainsi créé dans la sociologie des sonneurs, remarque-t-on dans l'ouvrage collectif de la FITF *La trompe, tradition et avenir*, aboutissait à deux écoles différentes, les deux familles se fréquentaient peu et leurs techniques instrumentales et styles musicaux divergeaient « dangereusement » avec le temps. C'est précisément pour éviter une scission de fait entre sonneurs que, dès 1900, germa l'idée de la création d'un organisme unique rassemblant l'ensemble des pratiquants de la trompe. » [*Trompe, Tradition et avenir*, dir. Yannick Hélaré, Paris, FITF, 2013, p. 173].

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Mais cette période florissante, dans sa diversité, s'achève avec la guerre de 1914-1918, d'où émerge un autre monde. Avec l'apparition du disque et de la radio, il n'est plus besoin de faire de la musique soi-même puisqu'il suffit de l'écouter. Puis de nouveaux loisirs s'offrent à la jeunesse, la détournant des pratiques instrumentales traditionnelles. Dans les années 1920, l'usage de la trompe décline fortement, la trompe de fantaisie étant la plus touchée, car c'est elle qui attire les plus larges auditoires. La trompe de vénerie conserve ses fidèles, mais cette pratique est peu implantée en dehors des régions de chasse à courre et ne représente qu'une minorité.

Cet effondrement amène une réaction pour regrouper les bonnes volontés et maintenir une tradition ininterrompue depuis plus de deux siècles, même si elle a évolué à travers le temps. À l'initiative de Victor Cavalier, membre du groupe parisien Les Amis de Saint-Hubert, on imagine la création d'une structure nationale : ainsi naît en 1928 la Fédération des Trompes de France (FTF), co-présidée par les sonneurs Tyndare Gruyer (1850–1936), compositeur reconnu, et Gaston de Marolles (1865-1949), historien reconnu de la trompe, une fédération qui organise cette même année le premier concours fédéral. Son but est de « répandre et favoriser la pratique de la trompe, et sans rien lui retrancher de son caractère d'instrument de vénerie, y ajouter la mise en valeur de toutes les ressources dans le domaine musical (...) [et] encourager l'étude du solfège et de la musique instrumentale ». Mais le fossé constaté dès avant-guerre entre les deux tendances est profond, et le fragile consensus vole en éclat lors du second concours fédéral en 1929, quand les sonneurs en vénerie exigent que les épreuves de « radoucis » soient supprimées, comme un genre qu'ils ne pratiquent pas. Ils ont gain de cause, ce qui provoque la démission de Tyndare Gruyer et la marginalisation des adeptes de la fantaisie par le biais des concours et par l'adoption de la « tenue de vénerie » obligatoire.

Depuis près de 90 ans, la FITF œuvre à faire perdurer et à développer l'art de la trompe. Si la tenue de vénerie est toujours obligatoire aujourd'hui, la fédération promeut tout autant l'art de la trompe de vénerie et son répertoire de « fanfares » (obligatoire à apprendre pour tout sonneur) que l'art de la trompe de concert, à travers les concours de sociétés, et la promotion des compositions d'hier et d'aujourd'hui. Elle est devenue Fédération Internationale des Trompes de France (FITF) en 1965 pour intégrer les sonneurs ou les sociétés à l'étranger pratiquant la trompe de chasse française.



Depuis un siècle, on dispose d'enregistrements de sonneurs, permettant de mesurer l'évolution de la pratique. La trompe a en effet très tôt intéressé les preneurs de sons, et le premier enregistrement connu de trompe est un cylindre datant de 1896 [enregistré par les trompes de Chantilly]. De nombreux autres ont été gravés, puis des 78 tours, 33 tours et CD, tel le CD *Trompe patrimoine*, réalisé par le Rallye Moustache en 2013, qui permet de découvrir une sélection d'enregistrements anciens. On peut ainsi entendre encore les morceaux enregistrés par des groupes ayant marqué l'histoire de la trompe, dont plusieurs existent encore, comme le Débouché de Paris ou le Rallye Trompe des Vosges, ou des sonneurs dont l'art et surtout la sonorité personnelle a marqué : citons les veneurs Guy Brousseau (1926-2003), Pierre Dornez (1941-2010) ou encore Pierre Lamotte, cités de nos jours comme étant les « maîtres » à sonner des champions actuels.

Pierre Dornez (1941- 2010), l'un des sonneurs marquants du XX^e siècle. © Fonds FITF.

III.2. Les récits liés à la pratique et à la tradition

Avant toute autre chose, un fait soude la communauté des sonneurs de trompe, c'est l'attrance, plus encore, la fascination pour le son de la trompe. Tous les témoins interrogés évoquent leur coup de foudre avec le son de l'instrument, qui explique pourquoi ils le pratiquent aujourd'hui. Cette primauté du son est liée à la qualité naturelle de son émission, contrairement aux autres instruments à vent, où la colonne d'air est refaçonée à travers pistons, trous pour les doigts, etc., entraînant une richesse étonnante des harmoniques produites.

Cette passion pour le son est renforcée par l'attention spéciale que portent les sonneurs à la résonance de leur instrument dans le « paysage musical » qui les entoure : un solo de trompe peut s'entendre « jusqu'à 3 ou 4 km », selon certains. Cela implique une relation particulière avec la nature, non dénuée d'un certain romantisme : le sonneur évoque la plénitude du son de la trompe résonnant dans un bois ou à côté d'aboiements des chiens, le bonheur d'entendre une trompe sonnée au loin dans la campagne, ou celui d'être au cœur des résonances harmoniques multiples d'un groupe de trompe sonnante en polyphonie.



Concert à Autun le 21 juin 2014 lors de la fête de la Musique. © Fonds FITF.

Les sonneurs revendiquent tous de faire partie d'une communauté très précisément délimitée : celle qui non seulement sonne de la trompe, mais aussi qui maîtrise l'art de la faire sonner en déployant les particularités expressives de la trompe française (tayaut, vibrato, maîtrise de la puissance et du radouci). Maîtriser cet art du son est pour eux un privilège. En conséquence, ils forment un milieu soudé.



[à gauche :] Sylvain Oudot et [à droite :] Hubert Heinrich, deux compositeurs réputés, champions de France, membres de groupes faisant référence, qui ont participé, ensemble ou séparément, à de nombreux disques (dont des disques de trompe et orgue). © Fonds FITF.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Cette communauté est très créative, et ce sur le temps long : depuis le XVIII^e siècle, elle poursuit une tradition de composition qui n'a jamais connu d'interruption, ce qui est rarissime dans les traditions instrumentales françaises. Seul le répertoire de « fanfares » s'est figé au début du XIX^e siècle : à partir du milieu du XIX^e siècle un répertoire de messes, essentiellement données à la Saint-Hubert s'est constitué, de même qu'un répertoire de « fantaisies ». Ces répertoires ont leurs compositeurs de référence, perçus dans le milieu de la trompe à l'égal des grands compositeurs chez les musiciens « classiques » : pour ne citer que les principaux, à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, Tyndare Gruyer (1858-1921), Gustave Rochard (1866-1924) ; au milieu du XX^e siècle, Gaston Chalmel (1907-1993) ; dans le dernier tiers du XX^e siècle et jusqu'à aujourd'hui, Hubert Heinrich et plus récemment Sylvain Oudot.

Outre ces compositeurs de pièces parfois importantes, il existe parmi les sonneurs une tradition de composition de pièces dédiées, et ce corpus particulièrement important dans la musique de trompe a gardé sa fonctionnalité depuis le XVIII^e siècle. Bâti sur le modèle des fanfares de circonstance, chacun de ces morceaux est « offert » par le compositeur à un personnage (maître des lieux, maître d'équipage, veneur, sonneur) ou met un lieu à l'honneur. Les compositeurs de ces pièces se comptent par centaine, chaque pièce étant tout d'abord associée au personnage / au lieu par lequel elle est nommée, et, secondairement, à son auteur. Ces pièces vivent ensuite leur propre vie musicale, en continuant à remplir leur fonction initiale : mettre à l'honneur un lieu, un équipage un personnage lors d'une occasion particulière. Le monde de la vénerie contribue ainsi à faire perdurer cette tradition musicale et de composition, où l'on peut jouer aujourd'hui encore, et pour la même fonction, une composition du début du XIX^e siècle tout aussi bien qu'une composition faite la veille, les deux étant dans une parfaite continuité de conception musicale.

Les sonneurs de trompe ont une relation particulière avec la voix : c'est par le chant qu'ils s'accordent, mais ils le font en privé, considérant cet usage comme une technique qui n'est pas à valoriser, et non pas comme un art en soi : il n'a d'ailleurs pas de nom spécifique. Les sonneurs ont pourtant développé une manière de chanter particulière, en posant leur voix afin de privilégier les harmoniques que la trompe amplifie, et en déclinant toutes les techniques et ornements de la trompe – celle-ci étant d'ailleurs pour eux avant tout l'amplification de la voix humaine. Cette technique de chant se double d'une maîtrise de la polyphonie selon les canons en usage dans la musique de trompe de la répartition des trois voix. Cet art du chant n'a que partiellement fait éclore un répertoire chanté spécifique. Si certains sonneurs connaissent de tradition des paroles pour quelques fanfares, aux images rabelaisiennes analogues à celles que l'on trouve dans d'autres types de répertoires traditionnels et qui peuvent être anciennes (attestées pour quelques-unes avant le XVIII^e siècle), la plupart n'en avaient pas avant que la FITF ne diffuse des textes adaptés aux thématiques des circonstances évoquées dans le nom de chaque fanfare. Quant aux autres œuvres, elles sont instrumentales.

Les sonneurs de trompe se sont créés leur propre culture musicale, avec son histoire, ses personnages emblématiques. Si l'histoire de la trompe présentée dans l'important ouvrage collectif synthétique *Trompe Tradition et avenir* publié en 2013 par la FITF est étayée par des faits précis, la vision qui fait consensus oralement dans la communauté des sonneurs met le marquis de Dampierre au centre du processus bien au-delà de son rôle historique réel. Tout aurait commencé avec lui ; il est perçu comme « l'inventeur » de la trompe, tant comme instrument – même si le modèle utilisé n'était pas encore en usage à son époque –, qu'en tant que répertoire – il aurait composé lui-même le corpus de fanfare de circonstance considéré comme la « bible musicale » du sonneur », et il aurait même, selon certains, inventé le « ton de vénerie » avec son style spécifique ! Cette vision aménagée de leur histoire permet de faire des pratiquants actuels de la trompe les héritiers directs d'une tradition multiséculaire et prestigieuse : celle de la culture de la Cour royale à l'époque où celle-ci servait de référence à l'élite de l'Europe entière, celle de la pratique d'un instrument « haut », celui des fêtes et cérémonies officielles [cf. Luc Charles-Dominique, *Les Ménétriers français sous l'Ancien Régime*, Paris, Klincksieck, 1994]. Toutefois, la recherche d'un trait d'union avec une pratique musicale d'Ancien Régime n'implique aucunement un lien avec une pensée politique.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Cette quête d'un prestige de la trompe se retrouve dans le choix fait par Fédération dès 1928 de sonner en habit de vénerie, obligation toujours d'actualité. Mais à l'instar des habits porté par certaines professions (juges, prêtres, etc.), revêtir « l'habit de sonneur » va bien au-delà de la seule reconnaissance sociale, qui aurait été insuffisante à faire consensus aujourd'hui parmi la grande diversité de milieux présents chez ces musiciens : le sonneur endosse avec son habit une fonction symbolique profondément ressentie par tous : il a le privilège d'utiliser un instrument dont le son a une valeur « philosophique » : la trompe n'est-elle pas un instrument biblique ?



Gabriel Brouze, dit Gabon, en 1975. © Coll. Lemeririden.ch

À l'inverse, et peut être, involontairement en antidote, en contrepoint à cette démarche d'officialisation de la trompe, les sonneurs se sont donnés depuis une trentaine d'années une autre figure emblématique exactement à l'opposé de celle du marquis de Dampierre : la « communauté des sonneurs » a érigé en personnage symbolique un berger savoyard, Gabriel Brouze, dit Gabon (1912-1988), sonneur de trompe de niveau très moyen mais personnage haut en couleur, chaleureux, fêtard, peu conformiste et passionné de trompe. Il n'a jamais sonné à la chasse, et n'a jamais porté de tenue de vénerie. Dans les années 1980, puis depuis son décès en 1988, son petit village de Novel, à la frontière suisse, est devenu un lieu de pèlerinage le 15 août, où chaque année viennent des dizaines de sonneurs de façon décontractée, sans porter l'habit, sans groupes constitués, et ce rendez-vous a une valeur symbolique remarquable : on y vient de loin, malgré l'exiguïté du lieu (quelques dizaines d'habitants !) et la modestie de la fête. La *Chanson de Novel*, évoquant le personnage et le lieu, composée par Christian Delval dans les années 1990, est d'ailleurs devenue un hymne européen des sonneurs de trompe » : on la chante en polyphonie, mais on la sonne aussi.



[à gauche :] 15 août 2012, à Novel : fanfare sur la place par les sonneurs présents. © Coll. Denis Raffaëlli.



[à droite :] Concert à l'église en l'honneur de « Gabon » par les sonneurs de Novel et leurs amis. © M. Colleu/OPCI Fonds FITF.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Le rôle symbolique de la trompe est particulièrement prégnant en vénerie, où tout se déroule selon un rituel très codifié qui prend en compte d'une part des aspects matériels – lieux, type d'équipage, animal choisi, etc. – ainsi que des aspects liés à la connaissance de la nature – connaissance des lieux, du comportement des animaux, des bruits de la forêt, etc. –, et d'autre part, à travers le rôle de la trompe, d'autres aspects liés à la gestion du déroulement de la chasse – le sonneur de trompe est au sens originel du terme le « messenger » de la communauté –, et au caractère sacrificiel de ce type de chasse, dont le principe même se retrouve dans des récits mythiques. Les sonneries de trompe sacralisent le déroulement d'une action rituelle dont les comportements sont stéréotypés [sujet étudié par le luthier Luc Breton, « Quelques remarques sur les cadences dans la vénerie française », *Cahiers d'ethnomusicologie*, n° 7, 1994].

IV. VIABILITÉ DE L'ÉLÉMENT ET MESURES DE SAUVEGARDE

IV. 1. Viabilité de l'élément

Pour autant que l'avenir puisse être pronostiqué, il n'est pas identifié de menaces objectives pesant actuellement sur l'Art de la Trompe. La FITF a même vu ses effectifs se maintenir ou légèrement progresser au cours des années récentes.

Ce résultat tient en partie à l'enthousiasme de ses adhérents : tous les acteurs du mouvement sont bénévoles. Toutefois il convient d'être attentifs aux jeunes, car la trompe est un instrument exigeant, et pas seulement lors de son apprentissage : se maintenir à niveau nécessite des exercices réguliers et une bonne condition physique.



Les sonneurs du cercle Saint-Hubert Bourbon- Vendôme en concert à Tours en 2012.
Ce groupe réputé a organisé chaque année depuis 1997 un stage au lycée agricole d'Areines à Vendôme (Maine-et-Loire).
© Fonds FITF.

Un point pourrait poser problème à l'avenir : l'accès de plus en plus difficile à des lieux d'expressions, la trompe étant un instrument de plein air puissant (y compris l'accès aux églises). Si les facteurs de trompe sont aujourd'hui suffisamment nombreux pour irriguer le marché, leur présence est bien sûr indispensable au maintien de cet art musical.

Autre risque : au-delà de l'obligation de la FITF, la coutume veut que l'on sonne de la trompe en habit de vénerie. Ce consensus n'est pas stable : parmi les sonneurs ayant témoigné dans le cadre de l'inventaire, les avis sont partagés, et certains aimeraient une plus grande liberté à ce sujet, craignant d'une part que cela fige l'image publique des sonneurs en la restreignant à l'instrument d'une classe sociale supérieure pouvant mener des chasses à courre, d'autres

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

que cela gêne l'image de créativité musicale de ce milieu, qui serait figé dans une forme de folklore.

Il n'existe aujourd'hui aucun lieu dédié exclusivement à cette tradition musicale d'ampleur nationale voire internationale, bien que certains musées la prennent en compte parmi d'autres aspects de leurs collections (tels le musée de la Chasse et de la Nature à Paris, ou le musée de la Chasse de Gien).

L'art de la trompe est aujourd'hui une tradition musicale créative comme en témoignent les nouvelles compositions qui ne cessent d'enrichir le répertoire (plus de cent œuvres sont déposées annuellement à la FITF pour être homologuées et entrer dans le répertoire commun), et la discographie toujours plus abondante qui lui est consacrée. La quasi-totalité de ces créations respecte les canons de la tradition, mais s'ouvre aussi à des essais d'intégration d'accords nouveaux (difficiles à réaliser sur le plan technique) ou de mariage de la trompe avec d'autres instruments contemporains (telles les créations de la formation « Jazz à courre » à l'initiative du sonneur Yannick Bureau, depuis 2005).

IV.2. Mise en valeur et mesure(s) de sauvegarde existante(s)

L'art de la trompe vit et se transmet grâce aux actions menées quotidiennement par la FITF, déclinées dans cette fiche :

- mise en place d'un processus d'apprentissage, publications de méthodes d'apprentissages, organisation ou aide à l'organisation de stages, brevet du sonneur ;
- organisation ou aide à l'organisation de concours locaux, régionaux, nationaux, internationaux ;
- publications de recueils et de disque ;
- site d'information sur l'ensemble des événements liés à l'art de la trompe.

Mais au-delà de ces actions menées depuis des décennies, la FITF a décidé de se lancer dans un travail de recherche, d'inventaire, de sauvegarde et de valorisation de son patrimoine culturel immatériel avec pour objectif de :

- conforter/renforcer la FITF dans son rôle d'acteur de référence et de promoteur de la trompe ;
- préserver, pérenniser, développer, valoriser le patrimoine culturel de la trompe ;
- se donner les atouts pour perpétuer cette tradition ;
- ouvrir ce patrimoine aux chercheurs, le faire partager davantage au grand public.

L'inventaire est devenu au fil de sa réalisation une des actions majeures de la fédération pour l'année 2013-2014, et la dynamique culturelle qu'il a engendré explique même en partie l'augmentation de 6,5 % des adhésions constatées à l'assemblée générale de la FITF en mai 2014, alors que leur nombre était resté stable, voire légèrement en déclin, les années précédentes.

Dès sa conception, le projet a bénéficié de la double dynamique et de l'expérience de la communauté des sonneurs et de l'équipe de l'Office du Patrimoine culturel immatériel (OPCI), qui a pour vocation d'accompagner le déroulement d'actions consacrées au patrimoine culturel immatériel. Un plan d'actions a été bâti, visant, au-delà de l'inventaire mené en France, à faire inscrire un jour l'art de la trompe sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO. Pour cela, un protocole d'accord, ou lettre d'intention, est en cours de finalisation (fin 2014) entre cinq partenaires européens (France,

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Belgique, Suisse, Allemagne et Italie) pour entamer un projet de candidature internationale UNESCO sur *L'Art des sonneurs de trompe*.

Pour mener cet inventaire, un « comité de pilotage-France » a été mis en place, et une collaboration avec l'OPCI a été établie. Cinq commissions de la FITF-France ont été mises à contribution : les commissions Culture, Pédagogie et stage, Communication, Audio, numérisation des données et Délégation à l'international, et un conseil scientifique-France a été mis en place, présidé par François Picard, de la Sorbonne.

En 2014, deux démarches importantes ont été engagées et ont bien avancé : la collecte de documents et le recueil de témoignages, les documents ainsi réunis étant conservés dans une base de données consacrée à l'art de la trompe.

La FITF a choisi de créer sa base de données numériques au sein du réseau RADdO, géré par le centre de documentation EthnoDoc. Une base spécifique à la trompe a ainsi été mise en place, s'appuyant sur les infrastructures documentaires et technologiques du réseau. Elle permet de réunir les éléments du PCI de la trompe, mais également, si le consultant le souhaite, de les relier à l'ensemble des autres données du PCI présentes dans les bases mises en réseau. Ceci afin de situer les sources relatives aux sonneurs de trompe dans leur écosystème socio-culturel. Cette base pourrait être élargie un jour pour intégrer l'ensemble des partenaires européens de l'art de la trompe.

Un appel aux sonneurs a été lancé, et pour gérer ces documents et les insérer dans la base, des documentalistes ont été formés au sein de la FITF. La base regroupe aujourd'hui un millier de partitions, éditées ou inédites, des photos issues des albums de groupes et sociétés de trompe ou de sonneurs ayant eu un rôle historique particulier, dont des plaques de verre du début du XX^e siècle. S'y ajoutent les enregistrements sur cylindres, rouleaux de cire, 78 tours et autres supports que des collectionneurs intègrent à la base. La fédération s'est dotée d'un matériel de conservation sur disque dur des données numériques, tout en déposant par ailleurs à des organismes d'archivages des copies de conservation.

Le second volet de l'inventaire a consisté à réaliser une enquête orale auprès « d'une sélection de personnes ressources possédant la mémoire de certains aspects de la pratique traditionnelle, de son évolution, de ses coutumes et de leurs variantes locales », selon ce qui a été défini initialement. 37 entretiens filmés ont été réalisés en 2014, auprès de sonneurs habitant dans 21 départements, les films d'enquêtes ainsi réalisés ont été insérés dans la base de données sur la trompe. Ces entretiens ont été menés par Michel Colleu, de l'OPCI, accompagné de différents sonneurs du comité de pilotage-France.

La constitution d'archives écrites, sonores, audiovisuelles, va se poursuivre et s'amplifier. Ce matériel documentaire est à même de nourrir les recherches de tous ordres pour assurer à l'art de la trompe la place à laquelle il peut légitimement prétendre dans le patrimoine culturel de notre pays : l'incitation à des étudiants ou des chercheurs spécialisés à se lancer dans des recherches spécifiques sur la trompe est un des volets à venir de la promotion de l'art de la trompe, ainsi que l'organisation de rencontres, forums ou colloques.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL



Entretiens avec des sonneurs dans le cadre de l'inventaire en 2014 : à gauche Denis Raffaëlli, des Trompes de Bonne (74), au centre Bernard Ziegler, du Rallye Trompes des Vosges (67), à droite Christian Longuet des Echos du Pays d'Auge (14). Entretiens filmés déposés sur la base de données de la FITF (réseau RADO). © M. Colleu/OPCI Fonds FITF.

V. PARTICIPATION DES COMMUNAUTÉS, GROUPES ET INDIVIDUS

Cette fiche a été rédigée sous l'égide du Comité de pilotage-France, chargé par la FITF de l'inventaire du patrimoine culturel immatériel de l'art de la trompe, qui en a relu et précisé les textes. Ce comité est constitué des sonneurs Antoine de La Rochefoucauld, président de la FITF, Denis Raffaëlli, chef du projet, compositeur, directeur musical des Trompes de Bonne (Haute-Savoie), Luc Avot, président du Bien Allé de Nantes (Loire-Atlantique). Le comité a été conseillé par les chercheurs Jean-Pierre Bertrand et Michel Colleu, de l'OPCI, et ce comité est sous la responsabilité de François Picard, ethnomusicologue à la Sorbonne. Le comité s'inscrit dans la démarche du projet international d'inscription de l'art de la trompe sur la Liste représentative du Patrimoine culturel immatériel de l'humanité et il a demandé l'avis des partenaires internationaux sur la fiche préparée.

L'ensemble du texte initial de cette fiche a été rédigé par le chercheur Michel Colleu de l'OPCI, en s'appuyant d'une part sur les écrits de l'ouvrage collectif *Trompe Tradition et Avenir* et sur ceux disponibles auprès de la FITF, d'autre part sur les entretiens réalisés en 2014 dans le cadre de cet inventaire. La partie historique a été revue et largement complétée par l'historien de la trompe Jacques Poncet.

VI. MÉTADONNÉES DE LA FICHE

Année d'inclusion à l'Inventaire

2014

Référence de la fiche d'inventaire

2014_67717_INV_PCI_FRANCE_00357

Identifiant ARKH

<uri>ark:/67717/nvhdhrrvswvk26b</uri>

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Indications bibliographiques

- Jacques Du Fouilloux, *Vénerie*, 1561
- Robert de Salnove, *La Vénerie royale*, 1665
- Heinrich Benedikt, *Franz Anton Graf von Sporck. Zur Kultur der Barockzeit in Böhmen*, Vienne, 1923
- Baines, *A Brass instruments: their history and development*, Faber, 1973
- Joël Boïessée, *La Trompe de chasse et Gaston de Marolles*, FITF, 1974
- Jacques Poncet, *L'Art de la trompe*, Grenier, 1982
- Yannick Helary, dir., *La Trompe : tradition et avenir*, FITF, 2013
- *Trompes de France*, bulletins annuels de la FITF, depuis 1929

Discographie

La discographie de la trompe est abondante (plusieurs centaines de titres). En voici quelques spécimens représentatifs.

- *Musique de Chasse, Musique de Cour*, IHHCD6
- *Bavière-Bourgogne, Bayern-Burgund*, 94 10 31 CD
- *Florilège, Rallye-Trompe des Vosges*, Fellinging RTV6
- *Allée des Charmes Rallye-Trompes d'Orléans*, RTO 2005
- *Vénerie en Val de Loire*, Cercle Saint-Hubert de Vendôme
- *Dans les Forêts du Poitou*, Rallye, Atlantique
- *De Dampierre à Tyndare*, ATIF 2003
- *Trompes de France Patrimoine*, 2012
- *La voix des trompes*, Débouché de Paris
- *Les nouvelles de Haute-Savoie*, Trompes de Bonne

Répertoire et méthodes

- *Nouveau recueil de fanfares de chasse, homologuées par la FITF*, FITF, 2002
- *La Trompe de chasse. Cahiers de conseils du sonneur*, dir. Benoît Pipon, FTIF, 4 vol., 2000

Études

- Jacques Poncet, *Manuel de trompe classique, avec des fanfares et des sonneries du XVIII^e siècle*, chez l'auteur, 1968

Sitographie

- FITF : <http://www.fitf.org/fr/>
- Société de vénerie : <http://www.venerie.org/>
- Accademia di Sant'Uberto (Italie) : www.accademiadisantuberto.it
- Fédération des Trompes du Benelux : www.ftb-bjf.org

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Liste des groupes affiliés à la FITF en 2014

Les coordonnées des groupes et la carte de leur lieu d'implantation sont disponibles sur le site de la FITF : <http://www.fitf.org/fr/fitf/liste-des-groupes> .

Nom	Ville	Région ou Pays
AMICALE DES SONNEURS DES DS-RALLYE DE LA VOUTE	NIORT	Poitou-Charentes
AMICALE DES TROMPES DE VILLIERS CHARLEMAGNE	VILLIERS CHARLEMAGNE	Pays de Loire
BIEN ALLE DE NANTES	ST AIGNAN DE GRANDLIEU	Pays de Loire
BIEN ALLE EN THIERACHE	OISY	Picardie
BIEN ALLER DE CHENNEVIERES	FONTENAY SOUS BOIS	Ile-de-France
BIEN ALLER DU MORVAN	LIERNAIS	Bourgogne
BIEN ALLER EURELIEN	CHUISNES	Centre
BIEN ALLER VAL FORET	TRAINOU	Centre
CERCLE ROYAL DE TROMPE DE CHASSE "LES VENEURS	YVOIR	Belgique
CERCLE SAINT HUBERT BAS BERRY	CHATEAUROUX	Centre
CERCLE ST HUBERT BOURBON VENDOME	VILLERABLE	Centre
CLUB PERINET	PARIS	Ile-de-France
DE GEZELLEN VAN ARTEMIS	GP DINTELOORD	Pays-Bas
DEBUCHE DE BOURGOGNE	DIJON	Bourgogne
DEBUCHE DE NANCY	ST NICOLAS DE PORT	Lorraine
DEBUCHE NIVERNAIS	COULANGES LES NEVERS	Bourgogne
ECHOS DE LA VALLEE D'AZERGUES	SARCEY	Rhône-Alpes
ECHOS DU BAS-MAINE	Maisoncelles du Maine	Pays de Loire
ECHOS DU LYS	VIHIERS	Pays de Loire
ECHOS DU PAYS D'AUGE	GARNETOT	Basse-Normandie
FÖRDERVEREIN DER INTERESSEN DER TROMPEFREUNDE IN	OTTOBEUREN	Allemagne
DEUTSCHLAND	EDEGEM	Belgique
KONINKLIJKE ANTWERPSE JACHTHOORNKRING		
KONINKLIJKE JACHTHOORNKRING Jagermeesters va	ST LENAARTS	Belgique
L'ECHO DU PAYS D'AULNE	SURGERES	Poitou-Charentes
LA LOUVE DE MACHECOUL	MACHECOUL	Pays de Loire
LA SAINT HUBERT DE DIJON	DAROIS	Bourgogne
LA SAINT HUBERT LEDONIENNE	LE VERNOIS	Franche-Comté
LE BIEN ALLE DU BOCAGE	CHEMILLE	Pays de Loire
LE BIEN ALLER DU SOUS BOIS	ZOUFFTGEN	Lorraine
LE BIEN ALLER SARTHOIS	NEUVILLETTE EN CHARNIE	Pays de Loire
LE DEBUCHE DE PARIS	DAMPLEUX	Ile-de-France
LE DEBUCHE DES VOIRONS	LULLY	Rhône-Alpes
LE RALLYE BONNE FEE	CERVENS	Rhône-Alpes

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

LE RALLYE DES MONTS MALGRE TOUT	HARGNIES	Champagne-Ardenne
LE RALLYE LIMOUSIN	LIMOGES	Limousin
LE RALLYE TROMPES DE LORRAINE	RAPEY	Lorraine
LE RALLYE TROMPES DE POISY	POISY	Rhône-Alpes
LE REMBUCHE D'HOURTIN MEDOC	HOURTIN	Aquitaine
LES DUCS DE HTE SOLOGNE	OUZOUER SUR LOIRE	Centre
LES ECHOS CHAMPENOIS	MONTHELON	Champagne-Ardenne
LES ECHOS D'ANJOU	SCEAUX D'ANJOU	Pays de Loire
LES ECHOS DE CHARTREUSE	ST ETIENNE de ST GEOIRS	Rhône-Alpes
LES ECHOS DE FONTIVILLE	LA CROIX EN TOURAINE	Centre
LES ECHOS DE KEROUAL	LANDERNEAU	Bretagne
LES ECHOS DE LA FORET	NOYEN SUR SARTHE	Pays de Loire
LES ECHOS DE LA FORET D'ORLEANS	CHECY	Centre
LES ECHOS DE LA FORET DE RAMBOUILLET	RAMBOUILLET	Ile-de-France
LES ECHOS DE LA GOULENNE	AUTUN	Bourgogne
LES ECHOS DE LA HAUTE SEINE	LUSIGNY/BARSE	Champagne-Ardenne
LES ECHOS DE LA HYSE	VENERQUE	Midi-Pyrénées
LES ECHOS DE LA VALLEE DU LOIR	ATHEE SUR CHER	Centre
LES ECHOS DE LA VERNUSSE	BUXEUIL	Centre
LES ECHOS DE VENDEE	ROCHETREJOUX	Pays de Loire
Les ECHOS des 3 PAYS	WISSEMBOURG	Alsace
LES ECHOS DES BRETONNIERES	BALLAN MIRE	Centre
LES ECHOS DES GRANDES FORGES	TELOCHE	Pays de Loire
LES ECHOS DES MONTS D'ARDECHE	Talencieux	Rhône-Alpes
LES ECHOS DES PROVINCES	SULLY LA CHAPELLE	Centre
LES ECHOS DU BERRY	AUBIGNY/NERE	Centre
LES ECHOS DU BOIS SOUCY	LE BREIL/MERIZE	Pays de Loire
LES ECHOS DU BRANDEAU	L'AIGUILLON/VIE	Pays de Loire
LES ECHOS DU GUIRBADEN	OBERNAI	Alsace
LES ECHOS DU LYONNAIS	ECULLY	Rhône-Alpes
LES ECHOS DU PAYS D'OLT	VAYLATS	Midi-Pyrénées
LES ECHOS DU PILAT	ST VICTOR S/LOIRE	Rhône-Alpes
LES ECHOS DU THOUET	ARGENTON L'EGLISE	Poitou-Charentes
LES ECHOS DU VAL D'YEVRE	MEHUN S/YEVRE	Centre
LES ECHOS DU VAL DE SEVRE	PRAILLES	Poitou-Charentes
LES ECHOS DU VIVIERS	VIVIERS DU LAC	Rhône-Alpes
LES INVITES DE SAINT HUBERT	NEVOY	Centre

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

LES TROMPES DE CHASSE DE NEUVECELLE	NEUVECELLE	Rhône-Alpes
LES TROMPES DE CHASSE DE SAUMUR	BEAUFORT EN VALLEE	Pays de Loire
LES TROMPES DE CHEVERNY	ST GEORGES SUR CHER	Centre
LES TROMPES DE L'ECOLE DE CHAMBORD	SAINT CLAUDE DE DIRAY	Centre
LES TROMPES DE L'ORVANNE	CHAUMONT LOUVRES	Bourgogne
LES TROMPES DE LUZARCHES		Ile-de-France
LES TROMPES de NOVEL	ST GINGOLPH	Rhône-Alpes
LES TROMPES DES BRUYERES	COUTURES	Pays de Loire
LES TROMPES DES REVOLETS	ESTRABLIN	Rhône-Alpes
LES TROMPES DU FLANACHE	FRESNOY LE LUAT	Picardie
LES TROMPES DU GRAND BREUIL	BOURGES	Centre
LES TROMPES DU GRAND CERNAY	MONTSUZAIN	Champagne-Ardenne
LES TROMPES DU PAYS DE FRIBOURG	LA ROCHE	Suisse
LES TROMPES DU VAL D'ARGENT	MAULEON	Poitou-Charentes
LES TROMPES DU VAL GARONNE	MERUEIS	Languedoc-Roussillon
LES TROMPES DU VAL SANS RETOUR	MOHON	Bretagne
LES TROMPES NONTRONNAISES	LUSSAS ET NONTRONNEAU	Aquitaine
LES TROMPES ST DENIS DE MOIGNY	MOIGNY SUR ECOLE	Ile-de-France
LES TROMPES ST HUBERT du BOCAGE	ANNEVILLE en SAIRE	Basse-Normandie
LES VENEURS DES DEUX RIVES	LAHONCE	Aquitaine
RALLYE ATLANTIQUE	ST MARTIN DE FRAIGNEAU	Pays de Loire
RALLYE AU BOIS	ST ETIENNE DU BOIS	Rhône-Alpes
RALLYE BREDAS D'ALLEVARD	ALLEVARD	Rhône-Alpes
RALLYE COR - Foyer Rural de Montmélian	MONTMELLIAN	Rhône-Alpes
RALLYE COURANCE	ECHIRE	Poitou-Charentes
RALLYE DE BOIS RAMBE	ST ROMAIN DE JALIONAS	Rhône-Alpes
RALLYE DE LA JUINE	MEREVILLE	Ile-de-France
RALLYE DES TROMPES CEVENOLES	GABRIAC	Languedoc-Roussillon
RALLYE DES TROMPES DU PARC AUX CERFS DE VERSAILLE	LES ESSARTS LE ROI	Ile-de-France
RALLYE DEUX ETANGS	BAYONNE	Aquitaine
RALLYE GOLET	BOULT/SUIPPE	Champagne-Ardenne
RALLYE GRESIGNE	MONTRICOUX	Midi-Pyrénées
RALLYE PUISAYE	CHATEAUNEUF	Bourgogne
RALLYE SAINT-HUBERT AREDIEN	VAL-DE-BARGIS	Limousin
RALLYE SAINT-HUBERT DU PAYS DE COGNAC	ST YRIEIX LA PERCHE	Poitou-Charentes
RALLYE SALINS	SALLES D'ANGLES	Franche-Comté
	SALINS LES BAINS	

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

RALLYE SOUS BOIS	ST JEOIRE EN FAUCIGNY	Rhône-Alpes
RALLYE ST HUBERT D'ANGERS	SOULAINES/AUBANCE	Pays de Loire
RALLYE ST HUBERT DE CHARTRES	CHARTRES	Centre
RALLYE ST HUBERT DE GENEVE	CHOULLY	Suisse
RALLYE ST HUBERT TUSSONNAIS	LUXE	Poitou-Charentes
RALLYE TROIS FONTAINES	INGWILLER	Alsace
RALLYE TROMPE de la FRENAIS	LANGON	Centre
RALLYE TROMPE LIONNAIS	CHATELAIS	Pays de Loire
RALLYE TROMPES D'ORLEANS	LA CHAPELLE ST MESMIN	Centre
RALLYE TROMPES DE BAVIERE	THAINING	Allemagne
RALLYE TROMPES DE BONNELLES	BONNELLES	Ile-de-France
RALLYE TROMPES DE CHAUX	RAHON	Franche-Comté
RALLYE TROMPES DE L'OUCHÉ	BLIGNY SUR OUCHE	Bourgogne
RALLYE TROMPES DE LA COTE D'ARGENT	BELIN-BELIET	Aquitaine
RALLYE TROMPES DE LA NONETTE	SENLIS	Picardie
RALLYE TROMPES DES VOLCANS	VOLVIC	Auvergne
RALLYE TROMPES DES VOSGES	ODEREN	Alsace
RALLYE TROMPES DU COMMINGES	GENEREST	Midi-Pyrénées
RALLYE TROMPES DU COTENTIN	PLACY	Basse-Normandie
RALLYE TROMPES DU KASTENWALD	UNGERSHEIM	Alsace
RALLYE TROMPES DU MONT VENTOUX	COGOLIN	Provence-Alpes-Côte d'Azur
RALLYE TROMPES DU POITOU	LEUGNY	Poitou-Charentes
RALLYE TROMPES DU THOLY	ETIVAL-CLAIREFONTAINE	Lorraine
RALLYE TROMPES DU VAL D'ORNAIN	FOUCHERES AUX BOIS	Lorraine
RALLYE TROMPES DUC DE BERRY	PREUILLY	Centre
RALLYE TROMPES MOSELLE SARRE	FORBACH	Lorraine
RALLYE TROMPES OYONNAXIEN	APREMONT	Rhône-Alpes
RALLYE TROMPES ST ETIENNE DE MARMOUTIER	WANGENBOURG-ENGENTHAL	Alsace
RALLYE VAL DE VIENNE	LIMOGES	Limousin
RALLYE VAU-VENT	SEVRES	Ile-de-France
RALLYE WÜRTTEMBERG	LEINFELDEN-ECHTERDINGEN	Allemagne
SOCIETE TROMPES DE CHASSE - ST HUBERT	AMMERSCHWIHR	Alsace
SONNEURS DU POINT DU JOUR	HARAMONT	Picardie
SONNEURS THIernois	THIERS	Auvergne
TR. MUSEE DU VENEUR DE MONTPOUPON	LE LIEGE	Centre
TROMPES D'HAUTEVILLE	MONTREUX	Suisse
TROMPES D'ILE DE FRANCE	BRIE COMTE ROBERT	Ile-de-France
Trompes de Brétigny	BRETIGNY	Picardie

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

TROMPES DE CHAMONIX MONT-BLANC	CHAMONIX	Rhône-Alpes
TROMPES DE CHASSE DE BONNE	BONNE	Rhône-Alpes
TROMPES DE THIERACHE	BRUNEHALMEL	Picardie
TROMPES DU CHATEAU DE DAMPIERRE	DAMPIERRE	Ile-de-France
TROMPES DU HARAS DU PIN	LAIGLE	Basse-Normandie
TROMPES DU LAYON	TANCOIGNE	Pays de Loire
TROMPES DU PAYS FORT	FEUX	Centre
TROMPES MUSEE DE LA CHASSE DE GIEN	SAINT GONDON	Centre
TROMPES ST HUBERT DE ROUEN	SAINT JEAN DU CARDONNAY	Haute-Normandie
TROMPES ST HUBERT DELEMONT	DELEMONT	Suisse
VENEURS BORDELAIS	QUINSAC	Aquitaine
VENEURS D'EPERNON	CADILLAC	Aquitaine